



FLASH INFO



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

FIASCO BIS

Suite à de multiples erreurs dans les informations transmises par l'administration sur la situation des agents aux membres de la CAP, les résultats des avis rendus communiqués par les organisations risquent d'être remis en cause pour rétablir les droits des agents lésés.

Nous invitons donc les agents ayant un doute sur la prise en compte de la reconnaissance de leur CIMM lors de la CAP à solliciter les OS ou leur administration.

Engagé.e.s depuis 60 ans



Votez



pour la pénit'ENTIERE

Paris, le 18 mai 2018



Syndicat National de l'Ensemble des Personnels de l'Administration Pénitentiaire
12-14 rue Charles FOURIER - 75013 PARIS

Tél : 07.69.17.78.42 – 07.86.26.55.86 – Fax : 01.48.05.60.61

Messagerie : snepap@free.fr – Site Internet : <http://snepap.fsu.fr> – <https://twitter.com/snepap>